

Organisateur : ISNAB
Adresse : 2 Impasse Charles Tellier 33140 Villenave d'Ornon

CHOIX D'EMPLACEMENT :

- ☐ non couvert en extérieur (12€ pour un emplacement de 5m)
☐ couvert (15€ pour un emplacement de 5m)

NOMBRE DE MÈTRES :

- ☐ 5m ☐ 10m ☐ 15m ☐ 20m

ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIER

Personne physique

se déroulant le 04 octobre 2026 à Villenave d'Ornon (33140)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à (département) : (ville) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant(e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : ISNAB
Adresse : 2 Impasse Charles Tellier 33140 Villenave d'Ornon

ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIER

Personne morale

se déroulant le 07 décembre 2025 à Villenave d'Ornon (33140)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Représentant la Société/Association (Raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est au (adresse) :

Ayant la fonction de dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP : Ville :

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Règlement du vide-greniers solidaire de l'ISNAB

Tout participant s'engage à avoir pris connaissance de ce règlement et à l'appliquer.

- Ouverture du site pour les exposants à 6H et pour le public à 8H, et fermeture complète du site à 18H
 - Les véhicules ne sont pas acceptés sur les emplacements, possibilité de se garer sur le parking du campus, proche des emplacements
 - Tout participant doit prévoir son matériel d'exposition (tables, chaises, barnum...) car aucun n'est fourni
 - Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur l'ensemble du site (objets exposés, voitures, parapluies, structures...)
-
- Date limite d'inscription : 28 septembre 2026

TARIFS :

- Emplacements de 5 mètres linéaires en extérieur (couvert ou non) et en intérieur
- 12€ pour un emplacement non couvert en extérieur
- 15€ pour un emplacement couvert

INSCRIPTION :

Pour que votre inscription soit validée, il vous faut retourner le bulletin d'inscription complété, signé et daté, accompagné du paiement soit :

Par chèque à l'ordre de l'ISNAB, à Brigitte Diaz-Garcia

– 2 impasse Charles Tellier, 33140 Villenave d'Ornon

Option 1 : envoi par courrier (ISNAB - 2 impasse Charles Tellier 33140 Villenave d'Ornon)

Option 2 : remise en main propre lors de permanences tenues les 27 et le 28 novembre, de 14h à 18h et les 01 et 02 décembre, de 8h à 12h.

CONTACT :

Brigitte Diaz-Garcia, responsable comptabilité

Tél : 06 72 73 25 92

Email : diaz-garcia@isnab.fr

Ce règlement doit être conservé par l'exposant